



Virre de Bord



Villiers le Sec

2021





Sommaire

Stéphane BLANCHOT – CHAUMONT POIDS LOURD
Décès de Madame Suzanne SCIAUX
RPI – Suppression d’une classe
Vols – avertissement aux administrés
Les Diablotins fêtent le Carnaval
Laurence MEUNIER à l’honneur à l’AGGLO
Troisième livre pour US Memory
Les Petits Diablotins créent de Drôles d’histoires
Décès du petit Alexian HOUILLONS
Hommage des camarades à Alexian
Décès de Mr François FLAMERION
Mme Josette BAILLACHE – de Villiers le Sec aux Amériques
US MEMORY – tout sur la présence américaine
Naissance de Lola chez Mme Céline et Mr Julien RIBEIRO
Cérémonie du 8 Mai
Décès de Mr Chérif FTAÏSSA
Élections Régionales et Départementales
Décès de Mr Roger VERSET
Activités RPI à Euffigneix pour les CM1-CM2
Point sur la « Route des Lavières »
Cérémonie du 14 Juillet
US MEMORY – Rénovation d’une tombe d’un soldat américain
Décès de Madame Bernadette DEBRICON
Rentrée des classes au RPI – EUFFIGNEIX – Mmes CHRETIENNOT, ROUX, MASSENET, BONGIORNO, COLOMBO, DE BLAISE
Une bonne rentrée 2021
Lâcher de truites à oublier
Un tracteur couché à Villiers le Sec
« Les Petits Diablotins » affichent complet
Karine COLOMBO , présidente de « Arts vivants 52 »
Fête Foraine
La micro-crèche renoue avec les spectacles
Il y a 100 ans, notre monument aux morts naissait
Cérémonie du 11 Novembre
Décès de Madame Geneviève FLAMÉRION
35° Festival de la Gastronomie
Noël des enfants
Messe de Noël
Démographie en Haute-Marne et Villiers le Sec



Année charnière pour Chaumont Poids Lourd



Si l'année 2020 a été « particulière », pour Chaumont Poids Lourds, elle aura été celle de l'engagement de gros chantiers. Et 2021 part sur la même dynamique.

Un nouveau garage à Langres (Saint-Geosmes), en octobre dernier. Une reconstruction à Chaumont à la ZI Plein Est, où l'entreprise vient de s'installer. Et un agrandissement à venir à Saint-Dizier (Bettancourt-la-Ferrée, lire notre édition de mercredi). L'entreprise Chaumont Poids lourds, distributeur de la marque Renault Trucks en Haute-Marne et dans l'Aube, poursuit son développement. Chaumont Poids Lourds, c'est cinq sites*, 154 salariés (dont 55 à Chaumont, 40 à Saint-Dizier et quatre à Langres) et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« On s'adresse uniquement à des professionnels dont l'outil de travail est le camion », rappelle Stéphane Blanchot, directeur général Haute-Marne, qui propose à sa clientèle un large panel (du petit utilitaire au convoi exceptionnel). « Notre métier consiste à vendre le matériel et accompagner le client dans sa vie », reprend le responsable pour qui « la clé, c'est un SAV élargi avec les compétences les plus larges possible ». Le groupe possède 400 camions, 300 sont en location longue durée et 100 à la disposition de clients en courte durée.

N. F.

* Les trois sites en Haute-Marne plus Troyes (Saint-André-les-Vergers) et Marigny-le-Châtel dans l'Aube.



VILLIERS-LE-SEC

Jean-Luc et Françoise,
Isabelle,
Florent et Viviane,
Pierre et Karine,
ses enfants et leurs conjoints ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Ainsi que toute la parenté,
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame
Suzanne SCIAUX**

survenu le 4 février 2021.

Ses obsèques seront célébrées jeudi 11 février 2021, à 10 h,
en l'église de Notre-Dame-du-Rosaire à Chaumont.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



Quatre classes ferment dans la circonscription

La carte scolaire met à mal certains établissements de la circonscription de Chaumont, qui perd en tout quatre classes. Cependant, il y a un motif de satisfaction à Nogent et à Biesles, où une classe ouvre dans chacune des communes. Premières réactions des élus.

Elle est toujours très attendue. Chaque année, la nouvelle carte scolaire redistribue les cartes en quelque sorte. Les établissements scolaires et les maires de communes sont toujours très attentifs concernant d'éventuelles ouvertures ou fermetures de classe. Le comité technique spécial départemental (CTSD), selon les critères établis, indique pour l'année 2021-2022 la fermeture de quatre classes dans la circonscription de Chaumont. En effet, les écoles primaires Lafayette et Pierres Percées perdent chacune une classe (de dix à neuf), l'école maternelle de Bologne se voit fermer une classe (de quatre à trois), et le Regroupement pédagogique intercommunal de Villers-le-Sec / Euffigneix doit également supprimer une classe (de six à cinq).

Un sentiment de trahison

Evidemment, à Chaumont, cette annonce du CTSD déçoit. Pour l'établissement des Pierres-Percées, la classe supprimée avait eu un sursis supplémentaire d'une année. En effet, celle-ci était déjà très menacée lors du premier jet de la carte de la rentrée précédente. « Cette année, nous



La fermeture d'une classe à l'école Lafayette est d'autant plus regrettable qu'elle accueille le pôle surdité.

n'avons pas pu corriger le tir », déclare Céline Brasseur, élue en charge de la famille. « Il fallait s'y attendre. » Mais, elle est surtout frustrée par le sort de l'école Lafayette, puisqu'une classe avait été ouverte il y a deux ans. « Je suis un peu révoltée dans le sens où nous avons fait en sorte d'investir et d'aménager cette école, avec des services complémentaires

autour de la classe du pôle surdité. Il y avait un engagement avec l'Education nationale pour maintenir des effectifs pas trop gonflés afin d'être en capacité d'offrir de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants. » Elle pose : « Sur ce coup, il y a un désengagement de l'Education nationale. On se sent un peu trahis ».

Amertume

Laurence Meunier et Frédéric Mutz, respectivement maire de Villers-le-Sec et d'Euffigneix, ont demandé un rendez-vous auprès de l'inspection académique. « Nous voulons demander un complément d'informations. Nous avons été informés du risque de fermeture. Froncles et Mandres-la-Côte se trouvaient dans la même situation que nous. Et nous avons appris par la presse qu'une classe fermait dans notre RPI et pas à Froncles ou Mandres », souligne, un peu amèrement, Laurence Meunier. « Nous attendons les critères qui justifient cette fermeture. » Le maire de Villers-le-Sec exprime également sa frustration quant aux habitants de sa commune qui font le choix

de scolariser leurs enfants ailleurs. Elle trouve cela « dommage, car nous aurons largement le nombre d'élèves pour maintenir l'ensemble des classes dans cette école, toute neuve qui plus est, et avec de nombreux projets ».

Inéluctable

L'autre commune concernée par une fermeture de classe est Bologne, avec sa maternelle. Conscient du déficit avec douze enfants en moins dans sa commune, le maire Francis Hasselberger n'est pas surpris, d'autant que l'inspection l'avait prévenu. « Bien sûr, c'est embêtant, gênant et ça ne me fait pas plaisir, mais malheureusement, c'était inéluctable ».

Ces fermetures doivent encore être définitivement validées par le Conseil départemental de l'Education nationale, dans quelques semaines. Quelques classes seront peut-être sauvées. Mais le premier jet de cette carte scolaire est rarement modifié.

Joffrey Tridon
j.tridon@jhm.fr

Biesles et Nogent, main dans la main

Deux ouvertures sont à mettre en avant, une classe de plus à Biesles et à Nogent. Ce petit bassin au sud de Chaumont jouit d'une bonne dynamique ces dernières années. Cela pourrait expliquer cette petite hausse des effectifs justifiant ces ouvertures. Pour Michel André, maire de Biesles, cette ouverture est « une suite logique au développement de la commune et de son environnement. Il y a très peu de maisons vides et les lotissements neufs accueillent de nouvelles familles ». Anne-Marie Nédélec, maire de Nogent, ne cache pas non plus sa satisfaction. « Beaucoup d'efforts ont été réalisés pour aboutir à un pôle maternelle, un pôle élémentaire et un pôle collège avec tous les équipements nécessaires comme la restauration ou la pratique sportive. Cela favorise grandement les choses », souligne-t-elle. « Ce qui me ferait doublement plaisir, ce serait que l'hémorragie s'arrête sur notre département. »



Mairie de Villiers-le-Sec

A l'attention des habitants,

Deux cambriolages ont eu lieu dans la nuit du jeudi 11 février au vendredi 12 février, l'un à l'atelier communal et le second au 34, Grande Rue. Du gros matériel et du matériel de bricolage ont été dérobés.

Je vous recommande de faire preuve de vigilance et de signaler en mairie tous faits ou tous véhicules qui vous paraîtraient suspects.

En vous remerciant,


Le Maire
Laurence MEUNIER

Mairie de Villiers-le-Sec

32 Grande Rue — 52000 VILLIERS-LE-SEC

Tel. 03 25 03 25 11 —

Mail : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr



Carnaval endiablé chez les Petits diabolotins



Mardi 23 février, la micro-crèche ADMR Les Petits diabolotins a fêté carnaval. Pour cette occasion, "Art May" était présente et a proposé un spectacle aux enfants, "Paillette", de son petit nom de scène, arrivée avec sa valise magique, a proposé aux enfants des structures sur ballons, chats, chiens, moto, cœur géant et une séance de maquillage. Les enfants sont repartis avec des souvenirs plein les yeux et leur structures sur ballons.



COUP DE FLASH

Les femmes de l'Agglo à l'honneur



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'Agglomération de Chaumont diffuse, depuis hier, une vidéo dans laquelle les vice-présidentes de la collectivité sont mises à l'honneur. Ainsi, on y retrouve Anne-Marie Nédélec, 2^e vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur, Laurence Meunier, 5^e vice-présidente en charge du scolaire, et Véronique Nickels, 8^e vice-présidente en charge de la transition numérique.

Dans ce court film, d'un peu plus de deux minutes, elles interviennent sur ce que leur évoque le droit des femmes aujourd'hui. Il est question de droits mais aussi de respect et de réveil des consciences. Trois visions à découvrir dans cette vidéo qui a pu être créée grâce à un partenariat avec la MJC. Elle est toujours disponible et en accès libre sur la page Facebook de l'Agglo de Chaumont.

L. S.



Le troisième livre d'US Memory sur la bonne pente

US Memory continue de travailler sur son prochain livre et avance petit à petit, malgré le contexte sanitaire. Ce troisième ouvrage traitera de la présence américaine à Chaumont de 1780 à nos jours. Ainsi, ce lundi, Jacky Rusnov, le président, et Henry Luppi, le secrétaire, sont allés à la rencontre du Conseil départemental. En l'absence du président Nicolas Lacroix, ils ont été reçus par Adrien Guené, son chef de cabinet.

Le but principal de cet entretien était de présenter leur futur livre et la maquette en dix chapitres différents. Le Département, enthousiaste, a confirmé son intérêt pour le projet. D'ailleurs, Nicolas Lacroix a prévu d'en écrire la préface. La collectivité s'est même engagée à acheter une centaine d'exemplaires dès la sortie de l'ouvrage, pour la promotion et le rayon-

nement sur le département. Avec ce rendez-vous, US Memory n'a pas manqué l'occasion de rappeler que ses membres cherchaient toujours un local qui servirait à la fois de lieu de stockage et d'exposition. Vu le parc immobilier, la tâche est compliquée et cela fait des mois, voire des années, que l'association cherche. Le Conseil départemental a promis de se renseigner sur ce sujet. Enfin, l'association travaille sur un tout autre sujet : le centenaire de l'inauguration du monument franco-américain de Chaumont, prévu en juin 2023. Afin de mener ce projet à bien, US Memory sait qu'il aura besoin de l'appui de la Ville mais également du Département. Ce dernier a proposé aux membres de l'association d'organiser une exposition au Mémorial Charles-de-Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, en amont du Centenaire.



Le livre sera divisé en dix chapitres différents.

De son côté, US Memory doit y réfléchir. Elle aimerait aussi obtenir le prêt ou une reproduction à l'identique de l'affiche officielle de l'inauguration du mo-

nument, datant de 1923. Ce sont les Archives départementales qui l'ont conservée.

L. S.



Les Petits Diablotins créent de "Drôles d'histoires"



La micro-crèche ADMR Les Petits Diablotins a participé à la Semaine de la petite enfance, du 22 au 26 mars. Cette année, le thème était "Drôles d'histoires". Plusieurs ateliers ont été programmés et travaillés en amont par l'équipe. Les enfants ont pu créer leurs propres histoires, favoriser leur motricité fine lors de la création d'une fresque où chacun pourra interpréter son histoire drôle. Petits et grands se sont mobilisés autour de ce thème qui leur a bien plu. *« Nous voulions également faire participer les familles malgré la situation sanitaire. Pour cela, lors de l'atelier "création d'une histoire", nous avons sollicité et solliciterons les familles pour compléter cette histoire. »* Le cahier voyagera durant encore quelques semaines au sein des familles.



BRICON - VILLIERS-LE-SEC

Constant, Emilien, Noémie, ses frères et sœur ;
Charlène et Martial, sa maman et son conjoint ;
Valentin et Mary, son papa et sa conjointe ;
Jean-Michel et Murielle, Jacky et Maryline,
ses grands-parents ;
Geneviève, Robert, Gilbert, ses arrière-grands-parents ;
Jenny Rose et Alexandre, Pauline et Romain, Quentin et
Cécilia, ses oncles et tantes ;
Ses cousins, cousines ;
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de



**Alexian
dit «Boubou»**

survenu le 3 avril 2021, à l'aube de ses 10 ans.
Alexian repose en la Résidence funéraire GUÉRIN,
où des visites peuvent lui être rendues.
La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 8 avril,
à 15 h, en l'église de Villiers-le-Sec.
Fleurs naturelles blanches uniquement.
Condoléances et témoignages sur
<https://www.inmemori.com/ahouillons-e10wi>
Cet avis tient lieu de faire-part.

NÉCROLOGIE

Alexian Houillons

Une vive émotion règne à Villiers-le-Sec après l'annonce du décès du petit Alexian Houillons, dit "Boubou", survenu samedi 3 avril à la suite d'une longue maladie décelée fin 2019. Alexian est né le 20 mai 2011 à Chaumont, troisième d'une famille de quatre enfants avec Constant, Emilien et Noémie. Scolarisé à l'école de Villiers-le-Sec, il ne laissait rien paraître avec ses petits camarades d'école, en particulier avec sa petite chérie Lou.

Habitant au village, rue des Etangs, Alexian, joyeux, agréable et toujours souriant, aimait particulièrement jouer à la pétanque, le sport automobile et pratiquait le volley au sein du CVB 52.

Alexian a été hospitalisé il y a une quinzaine de jours. Il aura combattu la maladie avec force et courage. Il laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'aiment. Les obsèques seront célébrées



demain, en l'église de Villiers-le-Sec.

C'est avec un sentiment d'injustice de voir partir des enfants de cet âge que nous présentons, à ses parents, ses frères, sa sœur et à toute sa famille, nos condoléances.



L'hommage des petits camarades à Alexian

Les enfants des écoles du regroupement pédagogique d'Euffigneix et Villiers-le-Sec ont rendu un vibrant hommage à leur petit camarade Alexian, décédé le 3 avril à l'aube de ses 10 ans : leurs dessins ont été exposés à l'extérieur de l'école d'Euffigneix et de Villiers-le-Sec.





CHAUMONT - VILLIERS-LE-SEC

Eliane FLAMERION, son épouse ;
Ingrid,
Laetitia et Julien VOIRIN,
ses filles et son gendre ;
Valentin, Gaël, ses petits-enfants ;
Ses frères et ses sœurs ;
Ses beaux-frères et ses belles-sœurs ;
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur



François FLAMERION

survenu le 12 avril 2021, à l'âge de 72 ans.
François repose en la Chambre mortuaire de l'hôpital de
Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mercredi 21 avril,
à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, suivies de
l'inhumation de l'urne jeudi 22 avril, à 16 h, au cimetière
de Villiers-le-Sec.
Pas de plaques, pas de fleurs.
Une corbeille à dons contre le cancer sera à votre disposi-
tion.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
<https://www.inmemori.com/fflamerion-e34hu>



François Flamerion

Nous avons appris le décès brutal de François Flamerion dit "Fanfan" survenu le 12 avril, après une courte hospitalisation à l'âge de 72 ans. Né d'une famille de seize enfants, François est né le 28 mai 1948 à Villiers-le-Sec. Après sa scolarité à l'école du village, à 14 ans, il est entré dans la vie active à l'entreprise Chauvelot à Chaumont comme électricien, puis à l'entreprise Verset à Villiers-le-Sec. Après son service militaire, il a passé un concours pour rentrer aux Télécom, à l'époque PTT.

En 1976, il a épousé Eliane Per-
rin, de leur union sont nés
deux enfants, Ingrid et Laetitia
qui leur a donné deux petits-
enfants, Valentin et Gaël qu'il
adorait par dessus tout et qu'il
chérissait. Après sa retraite,
possédant un terrain à Villiers-
le-Sec, il a construit une cabane,
"L'Epinotte", où il a passé la
majeure partie de son temps.
Amoureux des animaux, il a éle-
vé des volailles, pintades, oies,
poules, dindes, canards, cailles,
pigeons, qu'il était fier de mon-
trer. Il recevait beaucoup de
copains, il aimait la compagnie
et souvent partageait des repas
qu'il confectionnait, un vrai
maître queueux. Il aimait rire et
aimait la vie. Il respectait les
autres mais également il aimait
être respecté en respectant les
lieux et les règles. Pour démar-
rer la chasse en plaine, le ren-
dez-vous était à la cabane pour



le café et les croissants. Il aimait
le partage. Bricoleur hors ligne,
il avait beaucoup d'imagination,
était inventeur et créateur, il ai-
mait beaucoup rendre service
aux autres. Malheureusement
avec la maladie, il n'a pas eu le
bonheur de profiter encore de
ses petits-enfants. Il leur avait
fait un tracteur avec remorque
et chez Laetitia à Chaumont,
un poulailler. François lais-
sera le souvenir d'un homme
généreux, droit, loyal et juste.
Les obsèques religieuses seront
célébrées mercredi 21 avril, en
l'église Notre-Dame-du-Rosaire.
A son épouse, à ses enfants, à
toute la famille, nous présentons
nos sincères condoléances.



De Chaumont à Fort Worth

Années 60. Josette, la Chaumontaise, rencontre Jim, l'Américain. Mariés en mairie de Villiers-le-Sec, Mister and Miss Ellingworth s'en vont écrire la suite outre-Atlantique.



SEPTEMBRE 1957, Josette Baillache en termine avec l'école de Villiers-le-Sec. Certificat d'études en poche, elle poursuit son cursus au centre d'apprentissage de Wassy : « Nous étions une centaine de filles. J'apprenais la sténodactylo. Je me souviens d'une éducation très stricte. Je ne rentrais qu'une fois par mois. » Durant les vacances estivales, Josette travaille sur la proche base américaine de Semoutiers : « Les familles américaines étaient logées sur la base. J'y faisais du ménage, je gardais les enfants. J'y ai appris mes premiers mots d'anglais. » Décembre 1962, Josette, employée administrative à la Mutuelle agricole, est de sortie :

« J'ai rencontré Jim lors d'une soirée à "Ma Campagne". Il était mécanicien avion sur la base, il ne parlait pas un mot de français. Nous nous sommes mariés six mois plus tard. » Une semaine après le mariage, Jim s'en retourne au pays de l'oncle Sam pour honorer une affectation sur une base militaire du Nouveau Mexique. Josette galère avec les formalités administratives : « Je n'ai rejoint Jim que deux mois plus tard. Mes parents m'ont accompagné à l'aéroport d'Orly. Jim m'attendait à l'aéroport de New York, il m'a conduite dans sa famille. » Jim prend ses fonctions sur la base de City Alamo. Quelques mois plus tard, le couple accueille Belinda, Illinois, Californie, Hahn (Allemagne), Sara-

gosse (Espagne)... La petite famille s'adapte au gré des affectations du père de famille : « En Allemagne, on louait au premier étage d'une maison. La propriétaire était très gentille, elle vivait au rez-de-chaussée. En Espagne, la vie était si douce que Christina, ma seconde fille, voulait s'y installer. » De retour aux Etats-Unis, Josette multiplie les expériences professionnelles (caissière en supermarché, serveuse en restauration, ouvrière dans l'industrie...). En 1993, Jim termine sa carrière à Air Force sur une base au Texas : « Nous avons acheté une maison à Fort Worth. L'été, nous profitons de la retraite dans notre mobil-home installé au bord d'un lac à deux heures de route. L'hiver, on s'expatrie sous



Josette rend visite à son frère Daniel à Villiers-le-Sec une fois par an.

Josette et Jim.



Josette Baillache point depuis 20 ans.

le soleil de Floride à Key West. » Années 2000. Josette se découvre des talents artistiques : « Inspirée par les fleurs que j'adore depuis toujours... J'ai commencé par peindre à l'huile. Aujourd'hui, je peins à l'acrylique dans un autre style, fruit d'autres inspirations comme la richesse de la culture maya. »

De notre correspondant
Serge Borne

AU TEMPS DES AMÉRICAINS

En novembre 1950, alors que la Guerre froide avec l'Union soviétique vient de débiter, l'Otan négocie la construction de bases aériennes en France pour l'installation d'escadres de combat de l'Usafe (United States Air Force in Europe). Le terrain abandonné de Chaumont-Semoutiers fait partie des sites retenus pour la construction d'une base de l'Otan. Le 5 mai 1952, le 137th Fighter Bomber Wing de la Garde nationale de l'Oklaoma quitte l'aéroport municipal d'Alexandria, en Louisiane, pour s'installer à Chaumont. En 1959, au plus fort de l'activité, la base comptait 500 hommes, femmes et enfants. Le 7 juin 1962, l'ordre de retour vers les Etats-Unis est donné aux troupes basées à Semoutiers.



Tout sur la présence américaine

Depuis un an, l'association US Memory travaille sur son troisième ouvrage. Celui-ci, qui devrait sortir pour la fin de l'année si tout se passe bien, retrace toute l'histoire de la présence américaine en Haute-Marne, depuis 1780.

Le confinement de mars 2020 a décidé bien des personnes et des projets. C'est le cas de l'association US Memory, dont les membres s'ennuyaient un peu. Le monde de l'édition ne leur étant pas inconnu, ils ont donc décidé de se lancer dans un troisième ouvrage (après "Quand Chaumont flirtait avec l'Amérique" et "Bienvenue à Chaumont Air Base") et de relater l'histoire de la présence américaine dans tout le département, de 1780 à aujourd'hui. Depuis cette décision, ils ont beaucoup travaillé et le livre est maintenant quasiment terminé. Presque tous les textes ont été écrits. Ils sont le résultat d'un travail de seize personnes. Pour ce faire, il a été décidé que l'ouvrage comporterait dix chapitres, par ordre chronologique. Cela commence par Lafayette à Pershing et se termine par le jumelage avec Owasso (aux États-Unis), en passant par les

deux Guerres mondiales ou encore Chaumont Air Base. Jacky Rusnov, le président d'US Memory, a aussi prévu des chapitres sur la correspondance, sur l'Otan dans le département ou même sur les 100 ans de la présence américaine, fêtés en 2017. Chaque personne intéressée et s'y connaissant sur le sujet a mis la main à la pâte. Ainsi, Jérôme Wilhelem a écrit toute la partie sur l'aviation américaine en Haute-Marne. Fabrice Loubette, spécialiste de l'Otan résidant près de Metz, a consacré un chapitre entier à cette spécificité. Jacky Rusnov a aussi trouvé des documents et des témoignages exclusifs. Ainsi, le récit du franchissement du pont au Moulin de la Planchotte (après Joinville) par le général Patton vers 1944-1945. C'était le seul pont qui tenait encore debout dans tout le département et la famille propriétaire de ce mou-



Une grosse partie du livre sera réservée à la correspondance entre des Américains et des Chaumontais. Ici, celle de Claude Girault, après avoir réparé une 4L.

lin a fait des photos de ce passage. Ce sont des documents jugés exceptionnels.

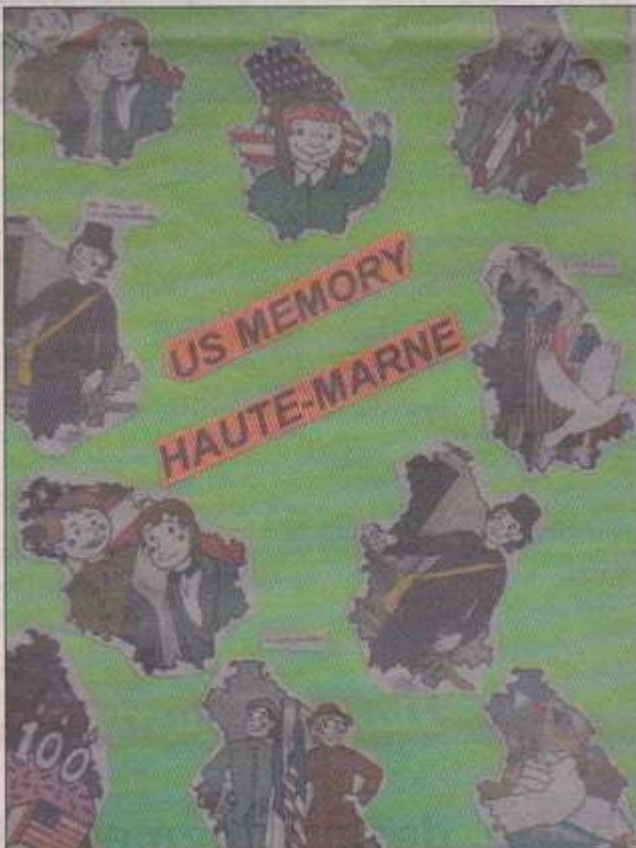
Photos et témoignage inédits

Pour compléter l'ouvrage, de nombreuses photos, souvent récupérées chez des particuliers, l'illustreront. Ainsi, on y trouve de nombreuses cartes postales du jour de l'inauguration du monument franco-américain, des photos de la Statue de la liberté présente sur la base de Semoutiers, encore bâchée... Jacky Rusnov a même un exemplaire du plan de table, le menu du jour, des photos de l'événement, datant de début juin 1923. À l'époque, le Grand Pardon devait se fêter le même mois et, heureux d'accueillir cette inauguration, les habitants avaient décidé de décorer les rues de fleurs dès le début du mois. L'association du Grand Pardon a donc trouvé des photos d'archives pour illustrer ce moment.

Autre témoignage exclusif : celui de Claude Girault, aujourd'hui retraité, qui était mécanicien sur la base améri-

caine. Il raconte ses souvenirs. Grâce à son métier, il a pu travailler sur des voitures d'exception. Parfois, on lui prêtait même une Cadillac pour ses soirées ou week-ends. « On débitait 30 000 à 35 000 litres d'essence par semaine », écrit-il. Des quantités phénoménales et inimaginables aujourd'hui. Pour illustrer les chapitres, l'association a fait appel à une jeune graphiste, Éline Canal, de Blessonville, près de Châteauvillain. Elle a pu décliner les thèmes sur une carte du département, de manière simple et ludique. L'association a aussi tenu à proposer des écrits bilingues car les Américains sont friands de cette littérature. Toute la partie traduction en anglais est assurée par Henri Luppi. Elle est d'ailleurs encore en cours. Le tout sera édité par le studio Ippac, collection A la Une. Des entreprises haut-marnaises ; pour Jacky Rusnov, c'est une condition qui lui tient à cœur.

Laura Spaeter
lspaeter@jhm.fr



L'association a fait appel à Éline Canal, une jeune graphiste de Blessonville, pour illustrer ses chapitres.

Contactée par une université

L'association a récemment été contactée par François Doppler Speranza, chercheur à la faculté des sciences du sport de l'université de Strasbourg. Avec d'autres collègues européens, il fait des recherches sur l'impact de la présence américaine dans certains pays, dont la France, notamment dans les départements ayant accueilli une base américaine après 1950. Ce professeur demande à l'association si elle a des témoignages retranscrits et classés. Il l'a connue grâce à ses deux premiers ouvrages, une référence dans le milieu. Jacky Rusnov est fier de ce retour et espère qu'une suite y sera donnée.



Bienvenue à Lola



Une petite Lola est venue agrandir le foyer de Julien Ribeiro et de Céline qui habitent Grande-Rue. Lola est née le 21 avril à la maternité de Chaumont, et pesait 3,250 kg pour 45,5 cm. Elle est le deuxième enfant du couple et son grand frère Tim, qui a 2 ans, va pouvoir lui tenir compagnie. Vœux de bonne santé à Lola et félicitations à ses heureux parents.



Cérémonie du 8 Mai





CHAUMONT - RIAUCOURT

Madame Claudette FTAÏSSA, son épouse ;
Yasmine et Samia, ses filles ;
Philippe, son gendre ;
Jérémy, Arnaud, Kenza, Mouna, Valentin,
ses petits-enfants ;
Ainsi que les familles MAZY et BAILLACHE,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur



Chérif FTAÏSSA

dit «Rachid»

survenu le 5 mai 2021, dans sa 91^e année.
La famille remercie particulièrement le personnel soignant
et administratif de l'EHPAD de Riauxcourt.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Chérif Ftaïssa

Chérif Ftaïssa, surnommé Rachid, nous a quittés le 5 mai. Il est né le 5 août 1930 en Algérie à Philippeville (aujourd'hui Skikda), deuxième d'une fratrie de sept enfants. En 1949, il a suivi son oncle, direction Revin dans les Ardennes. Le changement a été brutal ; il a alors décidé de tenter sa chance à Paris où il a été embauché à la raffinerie de sucre Lebaudy à La Villette. Quelques mois plus tard, appelé sous les drapeaux, il a été affecté au 508^e Groupe de Transport basé à Chaumont. Libéré, il est resté à Chaumont et a participé à la construction de la base de Semoutiers. A cette occasion, il a fait la connaissance d'une charmante jeune fille de Villiers-le-Sec, Claudette. Leur mariage religieux, en 1954 - un musulman avec une catholique - a nécessité une autorisation de l'évêque, sous condition que leurs enfants soient baptisés, des enfants prénommés Jean-Luc, né en 1955, Yasmine en 1956 et Samia en 1972. Rachid et Claudette habitaient à Villiers-le-Sec et travaillaient tous deux à la base américaine, jusqu'à sa fermeture en 1967. Rachid a retrouvé du travail comme électricien chez Parisot, Claudette, comme claviste à *La Haute-Marne Libérée*, ce qui les a amenés à Chaumont dans un immeuble fraîchement construit rue du



Val-Barizien. En 1975, Rachid a quitté Parisot pour la Colas où il entretenait les groupes électrogènes, jusqu'en 1978. Il est parti ensuite travailler à Constantine (Algérie), jusqu'à ce qu'un poste s'offre à lui en 1982, comme bobinier chez Monbillard, rue des Chalets. Il y est resté jusqu'à sa retraite en 1990. Bon vivant, Rachid était réputé pour ses talents de danseur et son amour de la fête. Avec Claudette, elle-même en retraite depuis 1996, ils vivaient des jours heureux jusqu'à ce qu'une maladie décelée en 2010 n'empire et conduise à son admission l'an dernier à l'Ehpad de Riauxcourt. Malgré les précautions prises, le virus a eu raison de lui. Ses cendres ont été dispersées au jardin du souvenir à Dijon. A sa famille, nous présentons nos condoléances.

Élections Régionales et Départementales

Salle des Fêtes les 20 et 27 Juin 2021





Roger Verset

Les habitants de Villiers-le-Sec et des environs ont appris avec stupeur le décès de Roger Verset, survenu à l'âge de 74 ans, après une courte hospitalisation à l'hôpital de Saint-Dizier.

Né le 25 juillet 1946, il était issu d'une famille de deux enfants avec son frère Gilbert. Roger Verset a fréquenté l'école communale de Villiers-le-Sec jusqu'au certificat d'études qu'il a obtenu avec succès. A 14 ans, il est entré en apprentissage chez son père Norbert à l'entreprise d'électricité, rejoint par son frère Gilbert deux ans plus tard.

Roger a épousé Marguerite Bertrand le 24 juillet 1971. De leur union sont nés deux enfants : Catherine et David qui leur ont donné quatre petits-enfants : Simon, Ugo, Ema, Cédric, qu'il chérissait énormément.

Roger Verset était un homme très discret qui ne partageait pas les manifestations dans la commune. C'était son tempérament mais il était très proche de sa famille.

Roger Verset aimait tout ce qui touchait à l'automobile. Il s'est rendu plusieurs fois aux



24 Heures du Mans. Il aimait aussi les voyages.

Roger Verset a fait toute sa carrière dans l'entreprise familiale jusqu'à sa retraite bien méritée en 2009.

En 2010, son fils David s'est installé à son compte, seul, et Roger était là pour le secourir. Tous les jours, il se rendait au bureau pour effectuer les devis, les factures...

Roger Verset laissera le souvenir d'un homme généreux, très discret et très uni à sa famille et surtout à ses petits-enfants. Ses obsèques auront lieu vendredi 2 juillet, en l'église de Villiers-le-Sec.

Nous présentons sa famille, nos condoléances.

VILLIERS-LE-SEC

Marguerite VERSET, son épouse ;
Catherine et Benjamin CHAUDRON,
David et Sonia VERSET,
ses enfants ;
Simon, Ugo, Emma et Cédric, ses petits-enfants ;
Son frère et ses belles-sœurs ;
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roger VERSET

survenu le 27 juin 2021, à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec, suivie de l'inhumation de l'urne samedi 3 juillet, à 11 h 30, au cimetière.

Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances et témoignages sur :

<https://www.inmemori.com/rverset-e41ee>



Les écoliers ont participé au Challenge Roland-Meunier

Dans le cadre du Challenge Roland-Meunier, action phare du plan départemental de sécurité routière, 20 élèves de CM1-CM2 de l'école ont participé, vendredi 2 juillet, à une journée cyclisme sur route.

Ce challenge ayant pour objectif une éducation à la prévention routière et à la maîtrise du vélo, les enfants ont d'abord travaillé en classe afin de maîtriser les éléments essentiels de la sécurité routière. Dans un deuxième temps, ils ont réalisé des parcours d'habileté dans l'enceinte de l'école. Puis, ils ont effectué des sorties vélo en dehors de l'école. Vendredi dernier, encadrés par leur enseignante et des



Les CM1-CM2 de l'école ont participé, vendredi 2 juillet, à une journée cyclisme sur route.

parents agréés, ils ont effectué un parcours en milieu rural de

35 km. La météo favorable et les beaux paysages haut-marnais

ont permis à tous de passer une agréable journée.



La Route des Lavières est « au bout du bout »

Année après année, la voie qui relie Brotons à Villiers-le-Sec se détériore. Devenue quasiment impraticable, cette route communale reste néanmoins très empruntée par les automobilistes. Refaire cette route devient urgent, même si plusieurs enjeux sont à prendre en considération.

Les panneaux de signalétiques s'accumulent aussi vite que les nids-de-poule apparaissent. Chaque année, les automobilistes habitués à emprunter régulièrement, voire quotidiennement, la route des Lavières (ou rue de Villiers), se demandent quand celle-ci sera refaite. Hiver après hiver, conséquence du gel, les trous dans la chaussée s'élargissent, d'autres se forment et les accotements se dégradent à vue d'œil.

Patrick Viard, maire délégué de Brotons, commune associée de la Ville de Chaumont, déclare : « On est au bout du bout. Elle en est même devenue dangereuse. Il est temps de faire quelque chose. Elle n'a pas été refaite depuis la mandature de Jean-Claude Daniel (maire de Chaumont de 1995 à 2008) ». Récemment, la limitation de vitesse a été redescendue à 50 km/h au lieu de 70 km/h. Elle est interdite aux 3,5 t et aux 6 t.

La Route des Lavières n'est qu'une partie de la voie communale qui relie Brotons à Villiers-le-Sec. La deuxième, encore plus en mauvais état, se trouve dans le sous-bois entre la N67 jusqu'à virage dans le creux. Cette partie appartient toujours à Brotons.

Après cela, la route appartient à Villiers-le-Sec. Pour Laurence Meunier, maire de la commune : « mon côté est correct. Chaque année, ou tous les deux ans, nous l'entretenons avec des rustines. Seuls les bas-côtés ne sont pas stabilisés mais elle est praticable. Chaque année, nous y allouons une ligne au budget variant de 5000 à 10000 euros ».

Transfert au Département

Cet axe, bien que communal, est extrêmement fréquenté. Plus particulièrement la Route des Lavières qui comptabilise en moyenne 4500 véhicules par jour ! Au regard de ce flux, les deux maires considèrent que cette voie devrait être aujourd'hui entre les mains du Département. Des propositions ont été faites. Une demande d'un transfert a été réalisée auprès du Conseil départemental par Patrick Viard il y a trois ans, seulement, c'est à Christine Guillemy, maire de Chaumont, de se positionner.

Sauf que, du côté du Département, la stratégie en termes de voirie est inverse avec la volonté de céder certains de leurs axes à des communes. « Il y a 25 ans, le choix du Département a été de récupérer la route



Le maire délégué de Brotons, Patrick Viard, espère voir l'aboutissement de ce projet dans les deux ans à venir, avec une urgence plus particulière pour la partie de la voie en sous-bois.

de Saint-Roch. Chaumont n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui et maintenant, la route des Lavières est plus empruntée », explique le Conseil Départemental. Il précise aussi : « Pour nous, si l'on prend en charge cette voie, il y a plusieurs enjeux. Elle est en très mauvais état. L'améliorer reviendrait à augmenter sa circulation. Et Brotons n'est pas destinée à desservir le sud de Chaumont ». De plus, « si elle devient départementale, c'est parce qu'il y a un enjeu pour desservir un secteur

précis. On viendrait à signaler "Chaumont - La Vendue" et non plus Brotons ».

Pour Patrick Viard, la Route des Lavières est aujourd'hui une entrée importante de Chaumont, qui récupère les flux de véhicules venant du péage de Semoutiers et de la quatre voies venant de Bologne. Néanmoins, une estimation des coûts des travaux a été évaluée à 300000 euros. L'objectif serait de refaire un tapis goudronné neuf et retravailler les soubassements de deux côtés de la voie. L'idée de

l'élargir n'est pas à l'étude car « il n'est pas question de faire de cette voie une autoroute », selon Patrick Viard. Pour ce qui est de la sécurité, il semblerait que des écluses, comme celles déjà en place à l'entrée de Brotons, soient créées, « car elles font leurs preuves ». Au croisement avec la N67, un rond-point ou des voies de présélection centrale semblent être, pour le maire délégué, une solution faisable, et à moindres coûts.

Joffrey Tridon
j.tridon@jhm.fr



14 Juillet





Un soldat américain mis à l'honneur

L'association US Memory vient de rénover une tombe au cimetière Clamart. Y repose Joseph James Fungaroli, un "doughboy", c'est-à-dire un soldat des forces armées des États-Unis présent en France à la fin de la Première Guerre mondiale. Sa famille sera bientôt à Chaumont.

Connaissez-vous les Sammies ? Également appelés les "doughboys" en anglais ? En fait, il s'agit tout simplement du petit surnom donné aux soldats américains venus en renfort en France à la fin de la Première Guerre mondiale. À Chaumont, il y en a eu plusieurs, dont Joseph James Fungaroli, arrivé en 1917. Sur place, il tombe amoureux de Berthe Foisey, une Chaumontaise et se marie avec elle. Dans les années 1920, ils reprennent même le café du théâtre. Très vite, ce soldat meurt, en 1927, à l'âge de 35 ans. Aujourd'hui, ses deux petites-filles vivent dans la Meuse et à Toulon et ne peuvent pas se rendre régulièrement sur la tombe de leur grand-père, située au cimetière Clamart. Elles sont pourtant adhérentes à l'association US Memory, qui s'intéresse à la présence américaine à Chaumont depuis le XVIII^e siècle.

C'est dans ce contexte qu'elles ont fait appel à l'association qui a accepté, en cette période où les activités sont amoindries, d'entretenir la tombe de leur ascendant. Jacky Rusnov, le président d'US Memory, et Michel Bozzolini, le Mac Gyver du groupe, se sont donc chargés de cette véritable rénovation. «*En ce moment, on ne peut pas organiser de grandes manifestations. On a donc davantage de temps pour ce genre de demandes*», explique Jacky Rusnov. Pour commencer, la sépulture a été complètement nettoyée et désherbée. Mais, le plus gros

du travail a consisté à rénover la plaque ornant la tombe. Celle-ci raconte, en anglais et en français, le parcours de Joseph Fungaroli et son rôle. Il a été «*cantonné avec les Forces expéditionnaires américaines à la caserne Damrémont à Chaumont*». À l'époque, ce sont ses petites-filles qui l'avaient fait faire. Afin de la protéger des intempéries, Michel Bozzolini a fabriqué un cadre pour la mettre en valeur. En dessous ont été ajoutés, sous forme de badges, les drapeaux de la France d'un côté et des États-Unis de l'autre.

Médaille américaine

Pour personnaliser le cadre au maximum, US Memory a également répondu à la demande de la famille Fungaroli, en y ajoutant une médaille américaine de la Première Guerre mondiale, envoyée par leurs soins. Michel Bozzolini a d'abord dû la couper dans la largeur avant de la fixer. Pour que la rénovation soit complète, il manque encore une plaque en marbre. Celle-ci était déjà existante et indiquait le nom de la famille enterrée sur place, mais elle avait beaucoup vécu. L'association a donc coupé une nouvelle plaque de marbre et y a ajouté un pied pour qu'elle puisse être posée directement sur la tombe. Il ne manque plus qu'à y coller les lettres et à les fixer pour que chacun puisse y lire "Famille Fungaroli", le Sammy ayant été enterré avec plusieurs membres de sa famille, dont sa femme. Pour l'instant, les lettres sont encore en



Tout devrait être prêt le 19 septembre.

cours de livraison mais l'association espère bien les recevoir bientôt pour que tout soit prêt le 19 septembre.

À cette date, une délégation de huit personnes de la Marine nationale, dont Sylvette Fungaroli, la petite-fille de Joseph, viendra à Chaumont, depuis Toulon. US Memory leur prépare une journée

mémorable avec notamment visite du monument franco-américain, de l'école de gendarmerie et passage au cimetière Clamart.

Pour l'occasion, la tombe sera fleurie et ornée de deux drapeaux, français et américain.

Laura Spaeter
l.spaeter@jhm.fr

Un avenir à dessiner

Le prochain grand événement d'US Memory est prévu en juin 2023, à l'occasion des 100 ans du monument franco-américain. D'ici là, les membres de l'association espèrent trouver un local digne de ce nom, à Chaumont. «*On a tellement de meubles et d'accessoires qu'on ne sait plus où les mettre*», note Jacky Rusnov. Ils possèdent notamment une cuisine complète ou encore une terrasse d'après-guerre. «*On ne peut rien exposer ni montrer au public. Tout est entassé dans une partie de la bibliothèque de Villiers-le-Sec*».

VILLIERS-LE-SEC - MARDOR

Bernard et Sylvie,
François,
ses enfants ;
Julien, Aurore,
Matthieu et Elise,
Laurent et Caroline,
Isabelle,
ses petits-enfants ;
Mathilde, Claire, Athéna, Aum, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame
Bernadette DEBRICON
née DECHANET**

survenu dans sa 94^e année.
Bernadette repose en la Maison funéraire GUÉRIN, où des
visites peuvent lui être rendues.
Ses obsèques religieuses seront célébrées lundi 30 août
2021, à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.
Selon les volontés de la défunte, ni fleurs, ni plaques, mais
des prières.

Bernadette reposera aux côtés de son époux

Alfred

décédé en juin 1996.

Nous remercions Mauricette et le personnel de l'EHPAD de
la Trincassaye qui lui ont donné une douce fin de vie.



Bernadette Debricon



Bernadette Debricon est décédée le 24 août, dans son sommeil, à l'Ehpad de Langres. Issue d'une famille d'agriculteurs, Bernadette est née en 1927 à Mardor. Elle avait deux grands frères. Elle a été élevée, dans ses premières années, par sa grand-mère et sa tante très aimante. Puis, Bernadette est allée en pension à l'école Notre-Dame, à Langres, jusqu'à son bac. Elle aurait pu prétendre à une carrière administrative mais la pression familiale et son attirance pour les travaux agricoles l'ont ramenée à la ferme familiale pour devenir épouse d'agriculteur. Elle a rencontré Alfred Debricon, agriculteur. Ils se sont mariés en 1950 et se sont installés à Villiers-le-Sec. Bernadette a eu deux garçons, Bernard, en 1951, et François, en 1953, qui leur ont donné sept petits-enfants - Julien, Aurore, Matthieu et Elise, Laurent et Caroline, Isabelle - et quatre arrière-petits-enfants, Mathilde, Claire, Athéna et Aum.

Dans les années 1960-1970, Bernadette a pris une part active au sein de Familles rurales, association de vulgarisation agricole et ménagère avec pour but de faire l'initiation à la gestion afin d'aider les femmes à avoir une vie en dehors de la ferme.

En 1971, appelée par Paul Flamerion, Bernadette a été élue conseillère municipale et première adjointe. Elle a saisi l'opportunité de se former et de préparer avec succès un concours lui permettant d'accéder au poste de secrétaire de mairie.

En 1981, à 54 ans, Bernadette a pris le poste de secrétaire de mairie de Villiers-le-Sec, ce fut un gros challenge d'apprendre à taper à la machine si tardivement tout en devenant chef d'exploitation au départ à la retraite de son mari. A son tour, en 1989, elle a pris sa retraite mais elle a continué à faire son jardin et à élever des

volailles, tout en s'investissant au sein du club du Temps libre et en se mettant au service de la commune. Par ailleurs, Bernadette était une membre très active du Syndicat départemental de la propriété privée rurale (SDPPR).

En 1996, son mari est décédé brusquement et Bernadette en a été très affectée. Pour toute sa vaillance et sa gentillesse, elle avait reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en 1997. Elle a reçu également la croix de chevalier du mérite agricole en 2002. A compter de 2012, Bernadette a dû faire appel au service de Mauricette et du portage des repas à domicile puis en 2016, sa mémoire devenant défaillante, Bernadette est entrée à l'Ehpad de Langres.

Bernadette a été une féministe et une écologiste, comme bon nombre de femmes de sa génération qui ont connu les privations de la Seconde Guerre mondiale. Elle laissera le souvenir d'une femme riche intellectuellement, qui ne se plaignait jamais et qui a travaillé durement tout en gardant le sourire.

Ses obsèques seront célébrées demain, en l'église de Villiers-le-Sec.

Nous présentons à ses enfants et à toute sa famille, nos condoléances.



RENTRÉE DES CLASSES - RPI



EUFFIGNEIX - La rentrée s'est très bien passée, et avec le sourire. Mme Chretiennot a en charge 22 élèves, quinze CE2 et sept CM2. Mme Roux s'occupe de 22 élèves, douze CM1 et dix CM2. L'effectif est identique à celui de l'an dernier.



VILLIERS-LE-SEC - Mme Massenet a en charge 28 élèves : dix CP ET 18 CE1. Mme Bongiorno s'occupe de 20 Grandes sections. Karine Colombo encadre une élève de toute petite section, quinze petites sections et cinq moyennes sections. Karine Colombo est directrice du Regroupement pédagogique de Villiers-le-Sec, Euffigneix et Buxières. La décharge de la directrice le lundi est assurée par Mélina De Blaise. L'effectif est de 113 élèves avec une fermeture de classe à Villiers-le-Sec. Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien déroulée.







La classe des toutes
petites, petites
et moyennes sections.





Une bonne rentrée 2021

Hier matin, Stéphane Martinelli, président de l'Agglomération a fait la traditionnelle visite des écoles de son secteur. L'occasion pour lui de faire le point sur la situation actuelle et de donner quelques chiffres.



Stéphane Martinelli et Laurence Meunier ont visité quatre écoles hier matin et ont pu échanger avec les enseignants, les directeurs et les maires des communes concernées.



Traditionnellement la visite de rentrée des écoles de l'Agglo se fait en septembre. Mais cette année, Stéphane Martinelli, président de l'Agglomération de Chaumont, a décidé de la faire hier matin. « Avec les mesures sanitaires du mois dernier, nous ne voulions pas être trop nombreux dans les classes », explique ce dernier. Hasard du calendrier, cela

correspondait au jour de la fin de l'obligation du port du masque pour les écoliers. « Ils sont tous très contents de ce changement. Tout le long de la matinée nous avons vu des enfants souriants et qui ont la pêche », poursuit-il.

En effet, le président de l'Agglo, accompagné de Laurence Meunier, vice-présidente en charge du scolaire et maire de Villiers-le-sec, ont

réalisé un circuit dans quatre écoles : Poulangy, Semoutiers, Soncourt-sur-Marne et Viéville. « Tous les ans nous changeons de secteur afin de rencontrer les différents acteurs du milieu scolaire. C'est important pour nous », souligne la vice-présidente.

Plus d'élèves qu'en 2020

En tout, sur le secteur de l'Agglomération de Chaumont, il y a 34 écoles qui accueillent 3258 élèves. « C'est un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière. Nous recevons 50 élèves de plus », analyse Laurence Meunier.

Le président regrette toutefois les fermetures de 4 classes. Une à l'école maternelle de Bologne, et les trois autres dans les écoles primaires de Lafayette, Villiers-le-Sec et Pierre Percées. Même si deux classes ont pu ouvrir à Biesles et Nogent. « Il ne faut pas que les classes soient surchargées mais il n'est pas souhaitable non plus que les enfants partent dans le privé », rajoute-t-il.

En effet, plusieurs enseignants et directeurs d'écoles publiques ont constaté que de plus en plus de parents voulaient mettre leurs enfants

dans des structures privées, notamment à Chaumont. « Nous tâchons de tout faire pour leur faire changer d'avis car nos écoles sont très bonnes également. Certains parlent de l'aspect financier alors que cela coûte plus cher au final », détaille Audrey Duhoux, maire de Viéville et conseillère déléguée auprès de Laurence Meunier.

« Nous gérons partout de la même manière. Il n'y a pas "Chaumont" et "hors Chaumont". »

Les différents élus présents pendant les visites des 4 écoles.

Les élus rappellent que 29 748,82 € ont été investis rien qu'en 2020 pour le matériel dans les écoles de l'Agglo et qu'une enveloppe de 102 670 € sera dépensée sur 2 à 3 ans pour le renouvellement de l'ensemble du matériel informatique des différentes structures. « Tout cela est fait pour les enfants mais aussi pour les enseignants, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

(ATSEM) afin qu'ils travaillent dans de bonnes conditions. J'ai d'ailleurs constaté, pendant ces visites, que notre plan de numérisation est bel et bien en route. Nous allons tout déployer très rapidement. Nous gérons partout de la même manière, il n'y a pas de "Chaumont" et "hors Chaumont". Nous renouvelons les appareils en fonction des priorités qui nous sont remontées. ». À noter que pour 2021/2022, il y a 196 enseignants maternels et élémentaires confondus et 56 ATSEM sur le secteur de l'agglo.

Un autre chiffre important concerne les repas dans les cantines scolaires.

Pour la période 2020/2021, 152 539 repas ont été distribués par Scolarest, depuis septembre c'est déjà 22 000.

« Malgré la fermeture des classes la demande est toujours importante et nous connaissons des augmentations de 15 % ce qui n'est pas rien », explique Jean-Claude Villemain gérant de l'entreprise.

« Nous faisons 2 services par jour pour répondre aux besoins de tout le monde », complète Laurence Meunier.

Caroline M.Dermy
c.dermy@jhm.fr



La visite a permis de faire parler de plusieurs sujets notamment les investissements de l'Agglo dans le matériel des écoles.



Un lâcher de truites à oublier



Le lâcher de truites, organisé par l'association Détente loisirs, dimanche 3 octobre, a vu la présence d'une vingtaine de pêcheurs seulement. La faute sans doute à une météo exécrable où la pluie n'a pas cessé de tomber. Seule une vingtaine de truites ont été prélevées et aucune truite baguée n'a été prise. Heureusement, la restauration a bien fonctionné. Plusieurs familles sont venues encourager les pêcheurs. Le sac garni a été remporté par Robert Girardot.



Un camion couché près de Villiers-le-Sec

Un ensemble routier, composé d'un tracteur et d'une remorque bâchée, s'est couché dans un champs mardi 5 octobre, aux environs de 7 h 30, sur la D 65 au niveau de la zone industrielle de l'Aérodrome, sur le territoire de Villiers-le-Sec. Deux gendarmes étaient présents pour régler la circulation. Du personnel du Conseil départemental était également sur les lieux. La société Renault truck de Chaumont a procédé au relevage de l'ensemble routier. Les pompiers se sont également rendus sur place. Un camion de dépannage de véhicule léger avait aussi été dépêché à Villiers-le-Sec.

"Les petits Diablotins" affichent complet



Cette année, le thème pédagogique de la micro-crèche sera le tour du monde.

C'est avec joie que la micro-crèche ADMR "Les petits Diablotins" a fait sa rentrée fin août. Les professionnelles se sont réunies pour une journée formation. Cette année, le thème était "les premiers secours". Un grand nettoyage de printemps de la structure a été fait avant d'accueillir de nouveau les enfants. A ce jour, la micro-crèche affiche complet. Concernant l'orientation pédagogique, cette année, l'équipe a choisi de par-

tir faire le tour du monde avec les enfants en explorant les pays et les continents par le biais de différents ateliers. Naturellement, les activités seront toujours proposées aux enfants en fonction de leur âge et de leur développement. Les professionnelles investissent une nouvelle fois leurs compétences pour continuer de proposer le langage signé aux enfants, un outil de communication qui a fait ses preuves auprès des plus petits.



Madame Karine COLOMBO, directrice du RPI Villiers-Buxières-Euffigneix



**Elisabeth Robert-Dehault a transmis ce « petit diamant »
à Karine Colombo.**



Arts vivants 52 : Elisabeth Robert-Dehault transmet le flambeau à Karine Colombo

La conseillère départementale de Chaumont succède à l'élue bragarde, qui a présidé pendant 23 années aux destinées de l'association haut-marnaise de développement musical, chorégraphique et théâtral.

Le conseil d'administration d'Arts Vivants 52 s'est réuni mercredi 20 octobre dans ses locaux chaumontais et a procédé à l'élection de sa nouvelle présidente. Conseillère départementale du canton de Chaumont 1, Karine Colombo succède ainsi à Elisabeth Robert-Dehault. C'est une page qui se tourne au sein de la structure, puisque la Bragarde la présidait depuis son élection au Conseil général, en 1998. A l'époque, Arts Vivants 52 s'appelait Association départementale pour le développement musical et chorégraphique (ADDMC), à l'origine du festival Hot'Marne Jazz. « Son premier président était Pierre Niederberger, à qui l'on doit beaucoup de structures », rappelle Elisabeth Robert-Dehault, qui a fait grandir l'association et a défendu bec et ongles sa pertinence. Il y a 23 ans, la conseillère départementale travaillait avec Brigitte Mongin. Aujourd'hui, Arts Vivants 52 représente six salariés, tournés vers « le développement de la musique, de la danse, du théâtre sur tout le territoire », pré-

cise le directeur, Rémi Sabran.

« Petit diamant »

Alors que se profilent plusieurs rendez-vous - comme un concert de musique baroque à Froncles, un stage de hip hop, etc. -, Arts vivants 52, « dernière association culturelle départementale du Grand Est », avec un budget annuel avoisinant 500 000 €, voit s'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. « Je voulais m'assurer que la structure, qui est un petit diamant, qui a un effet levier pour l'organisation d'événements culturels, pouvait poursuivre ses actions de formation et de diffusion », explique Elisabeth Robert-Dehault. « Karine a une fibre culturelle, une attention particulière aux besoins des élèves en tant qu'enseignante. » Cette élection, « elle est cohérente, puisque je préside la Commission Sports et culture au Conseil départemental », explique Karine Colombo, qui a eu l'occasion de travailler avec Arts vivants 52 en qualité de référente du château du Grand Jardin au sein du Département.

L. F.



Belle réussite pour la fête patronale



La pêche aux canards a ravi les petits.

La fête patronale, qui s'est déroulée samedi 23 et dimanche 24 octobre, a connu le succès. Le soleil étant de la partie, les parents, les mamies et les papys sont sortis avec les enfants. C'était vraiment un beau week-end de fête.

La pêche aux canards et le manège pour enfant ont été pris d'assaut pendant une petite partie de l'après-midi. Les

autos tamponneuses, le stand de tir à la carabine pour les adultes et les adolescents, ainsi que les pièces et les pincés à peluches ont contribué à la réussite de la fête.

A noter que demain mercredi, les manèges fonctionneront à tarif réduit. La fête se poursuivra samedi 30 et dimanche 31 octobre.



Les enfants ont bien profité du manège enfantin.



La micro-crèche renoue avec les spectacles



Les familles ont pu assister au spectacle.

La micro-crèche ADMR les Petits Diablotins a organisé, mercredi 27 octobre, un petit spectacle pour petits et grands. Art may est venu mettre plein d'étoiles et de joie dans les yeux des enfants, avec un spectacle de magie. Une mise en scène comprenant bulles et différents accessoires a fait le bonheur de tous.

C'était l'occasion pour les familles et l'équipe de pouvoir se rencontrer et d'échanger. Ce fut un moment très apprécié de

tous puisque, depuis la crise sanitaire, aucune rencontre n'avait pu être organisée.



Les enfants ont été séduits par la magie d'Art may.



Il y a 100 ans, les monuments aux morts fleurissaient

C'est à l'automne 1921, avant les villes de Langres, Saint-Dizier et Chaumont, qu'ont été inaugurés dans plusieurs communes haut-marnaises des monuments aux morts. Une commémoration de l'événement sera notamment organisée à Villiers-le-Sec.

C'est la loi du 25 octobre 1919 relative à « la commémoration et la glorification des morts pour la France » durant la Première Guerre mondiale qui a notamment rendu possible le versement par l'Etat d'une subvention pour l'érection des monuments aux morts, généralement financés par des souscriptions. Ce texte législatif marque le lancement d'un vaste travail de mémoire qui couvrira toute la France et qui sera particulièrement profitable aux fonderies haut-marnaises, telles que les Etablissements Durenne (Sommevoire) ou la société du Val d'Osne.

En Haute-Marne, les trois principales villes inaugureront leurs monuments en 1922 (Langres), Saint-Dizier (1923) et Chaumont (1924). Mais des plus petites communes les auront précédées, en 1920 (comme Voisey) et en 1921.

En présence du député

Au cours du dernier trimestre 1921, ont ainsi été inaugurés les monuments de Rolampont, de Chalindrey, et, le même jour (le 27 novembre), ceux de Bussièrès-lès-Beimont et Villiers-le-Sec.

Concernant Villiers-le-Sec, la presse locale annonçait ainsi l'événement : « L'inauguration du monument des enfants de Villiers-le-Sec morts pour la



Un monument aux morts parmi d'autres : celui de Belmont. Notre photo de Une : l'inauguration du monument à Rosoy, en octobre 1921

Patrie aura lieu dimanche prochain, 27 courant à 14 h, sous la présidence de M. Courtier, député de la Haute-Marne, assisté de M. Lévy-Alphandéry, conseiller général, maire de la ville de Chaumont ; de M. Aubry, conseiller d'arrondissement ; de M. Saint-Hillier, colonel du 109^e régiment d'infanterie ; de M. Guéry, président de l'Association des mutilés, et avec le concours de l'excellente fanfare de Châteauvillain. »

A l'époque, Auguste Roze était

maire du village. Un siècle plus tard, la population est invitée à se souvenir, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre. Un rendez-vous qui sera marqué par l'inscription, sur le monument, du nom de l'adjudant Xavier Andréoli, mort pour la France à Mostar (ex-Yougoslavie), lors de l'opération Salamandre. La cérémonie débutera à 11 h et, précise la municipalité, « les cloches de l'église sonneront à 11 h 11 pendant onze minutes ».

Entre 1914 et 1918, près de 8 400 Haut-Marnais - cela représenterait 5 % de la population actuelle - ne sont pas revenus du conflit. Parmi les plus jeunes victimes, Pierre Prieur, de Froncles, avait 17 ans et deux mois, le Bragard Adrien Thiery, « jeune civil ayant suivi le 9^e régiment d'infanterie », n'en avait que 16. A l'inverse, le capitaine Gustave Genevoix, de Bourbonne, était âgé de 68 ans lorsqu'il a trouvé la mort.

L. F.



Villiers-le-Sec honore la mémoire de Xavier Andreoli

Cérémonie pas comme les autres ce 11 novembre à Villiers-le-Sec. La commune célébrait le centenaire de son monument aux morts mais surtout rendait hommage à un enfant du village, l'adjudant Xavier Andreoli, mort le 3 avril 2001 en mission en Bosnie.



Xavier Andreoli faisait partie du 17^e régiment de génie parachutiste.

Depuis ce 11 novembre, un nouveau nom figure sur le monument aux morts de Villiers-le-Sec, situé juste devant la petite chapelle des Saints-Anges. Le vingtième. C'est celui d'un enfant du village, Xavier Andreoli, qui a trouvé la mort à Mostar en Bosnie-Herzégovine en avril 2001 alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance d'un itinéraire miné. Comme ses aïeux, les Poilus, il est mort pour la France. A l'âge de 34 ans. Il a donné sa vie pour notre liberté.

En présence de ses parents, de son frère, Sylvain, conseiller municipal, en présence aussi de nombreux habitants de Villiers-le-Sec toutes générations confondues, une cérémonie émouvante s'est déroulée en fin de matinée



De nombreux habitants sont venus assister à la cérémonie.

ce 11 novembre. Devant un portrait de Xavier Andreoli, la plaque portant son nom a été dévoilée. Juste au-dessus figurent les noms des frères Garnier, Roland et Luc, fusillés par les Allemands à La Vendue en 1944.

Passeurs de mémoire

« Xavier Andreoli était un sous-officier de grande valeur, de grand courage qui faisait preuve d'une totale abnégation. Vous pouvez être fier de lui », a rappelé la maire de Villiers-le-Sec, Laurence Meunier, s'adressant à la famille de Xavier Andreoli, n'oubliant dans ses pensées

sa femme et ses deux enfants, Adrien et Quentin, qui ne pouvaient être présents ce 11 novembre à Villiers-le-Sec. Laurence Meunier a rappelé la carrière de celui qui, né à Chaumont, a passé son enfance dans la commune où ses parents s'étaient établis. Une trop courte carrière, brillante néanmoins, qui passa par un engagement humanitaire au Guatemala en 1998. Les habitants de Villiers-le-Sec, invités par Laurence Meunier, à être « des passeurs de mémoire » ont assisté à cette cérémonie où les noms des morts pour la France de la commune ont

été égrenés par Robert Jamet, conseiller municipal.

En ce 11 novembre 2021, la commune célébrait aussi le centenaire de son monument aux morts, inauguré en novembre 1921, dont tout l'historique fut rappelé avec à l'origine, un maire déterminé, Auguste Roze. Comme il y a 100 ans aussi, l'hymne de Victor Hugo a été lu hier matin par Sylvain Andreoli, frère de celui auquel toute une commune rendait hommage. Tout un symbole.

C. C.

**avec notre correspondant
André Flamérier**



Arrivée au monument aux morts des autorités civiles et militaires. Comme d'habitude, le 61^e RA est fidèle aux cérémonies à Villiers-le-Sec.



Les enfants sont aussi au rendez-vous mémoriel.



VILLIERS-LE-SEC

Jean et Geneviève FLAMÉRION,
Annie et Gustave HÉBERT,
Bernard FLAMÉRION (†)
Bernadette et Francis (†) MURGIDA,
Pierre (†) et Jocelyne FLAMÉRION,
Jacques (†) et Jocelyne FLAMÉRION,
Paul (†) et Bernadette FLAMÉRION,
Michel et Mireille FLAMÉRION,
Agnès (†) et Pascal CHAUDET,
André et Patricia FLAMÉRION,
François (†) et Eliane FLAMÉRION,
Louis et Joëlle FLAMÉRION,
Elisabeth et Jean SCHOLLER,
Marie-Josèphe et Daniel LIARD,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Geneviève FLAMÉRION

dite «Mimi»

survenu à l'âge de 67 ans.

Geneviève repose aux Ets GUÉRIN, rue de la Marne,
à Chaumont, où des visites peuvent lui être rendues.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 14
décembre 2021, à 14 h 30, en l'église de Villiers-le-Sec.
Cet avis tient lieu de faire-part.



Geneviève Flamerion

Dernière enfant d'une famille de seize enfants, d'Arthur et Louise Flamerion, Geneviève dite "Mimi" ou la "petite sœur" et née à Villiers-le-Sec le 1^{er} février 1954. Atteinte de trisomie 21, Geneviève a passé les premières années de sa vie dans la maison familiale, suivie à domicile par une éducatrice spécialisée.

Début 1962, elle a perdu son papa victime d'un accident de la circulation en Haute-Saône.

A l'âge de 19 ans, en 1973, Mimi a rejoint à son ouverture le CAT et le foyer de vie de l'Institut médico-éducatif du Bois l'abbesse à Saint-Dizier. Durant cette période, elle a été employée à divers petits jobs rémunérés. Elle rentrait tous les week-ends et pour les vacances à Villiers-le-Sec d'abord chez sa maman jusqu'au décès de celle-ci en février 1976.

L'heure de la retraite arrivée après 39 années, elle est revenue au village. Elle partageait son temps dans le cadre familial chez trois sœurs à tour de rôle, Annie, Bernadette et Marie-Jo.

Au mois de septembre 2017, elle a été placée en maison d'accueil à Sarrey. Le 26 septembre 2019, suite à une brève hospitalisation à Langres, Geneviève est rentrée à l'Eh-



pad Marie-Pocard à Maranville où elle est restée jusqu'à ses derniers jours, assistée par un personnel bienveillant. Pendant cette période, sa santé s'est lentement dégradée, jusqu'à ne plus parler, reconnaître sa famille qui lui rendait visite souvent.

Dans la nuit du 6 au 7 décembre, victime d'une détresse respiratoire, Geneviève a été transportée à l'hôpital de Chaumont où elle est décédée en fin de matinée.

La "petite sœur" était attachante, elle aimait faire la fête en famille, chanter, et avec une certaine mémoire elle vivait dans son monde, elle était heureuse.

Ses obsèques seront célébrées mardi 14 décembre, à l'église de Villiers-le-Sec.

Nous adressons nos condoléances à sa famille.



CHI063927-1

35^{ème} Festival Gastronomique

11 | 12
Décembre
Samedi 10^h-18^h Dimanche 10^h-18^h



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Salle des Fêtes
Villiers-le-Sec



Le Festival des produits du terroir à Villiers-le-Sec

Samedi et dimanche, le Festival gastronomique fait son retour à Villiers-le-Sec. La trentaine de producteurs mise sur son savoir-faire, l'excellence des produits et la convivialité.



Estelle Dauphin et la savonnerie de Mareilles font leur entrée au Festival gastronomique de Villiers-le-Sec.

L'an dernier, le Festival gastronomique du GIE Richesses du terroir s'était déroulé aux Halles de Chaumont du fait de la crise sanitaire. Et comme les producteurs ne renoncent jamais face à l'adversité, ils font leur retour, cette année, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, près de Chaumont.

Au cœur du territoire des producteurs, le site permet de capter le plus grand nombre de personnes et de se rapprocher de la population rurale. Pierre Cuvier, le président du GIE, tient particulièrement à donner des couleurs de convivialité et d'excellence à ce rendez-vous qui sonne le début des festivités

de fin d'année. Les visiteurs y trouvent de quoi élaborer les repas mais aussi de quoi faire des cadeaux.

Sur la trentaine de producteurs ou artisans, quatre seront nouveaux dans des domaines aussi variés que la boulangerie, les savons, les légumes secs et les huiles. Le seul critère de sélection pour faire partie de l'équipe est d'être producteur, transformateur et vendeur de ses propres produits. La démonstration de leur savoir-faire est la force du Festival.

Festival gastronomique, les 11 et 12 décembre, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

Un festival de bon goût



Photo Frédéric Thévenin

Tout ce week-end se tient le Festival gastronomique de Villiers-le-Sec. Un événement gagnant-gagnant... pour les visiteurs et les producteurs. Au menu : produits locaux, de qualité et papilles comblées.



La folie gastronomique

Ce samedi 11 décembre (et aujourd'hui), le Festival gastronomique de Villiers-le-Sec rencontre un véritable succès. Les amateurs de produits locaux sautent sur l'occasion pour retrouver les producteurs qu'ils connaissent et qu'ils aiment.

Même l'arrêté municipal interdisant les dégustations et la menace de la visite des gendarmes ne gâcheront pas la Fête gastronomique de Villiers-le-Sec. Ils contraignent. Ils énervent. Ils amoindrissent la convivialité mais les producteurs locaux restent debout et la tête haute. Comme le dit Pierre Cuvier, le président du GIE Richesses du terroir, « nous avons l'habitude de l'adversité et des aléas et nous savons aller au-delà ». Il pense à cette contrainte inattendue mais aussi à la crise sanitaire qui freinent les enthousiasmes depuis deux ans.

Chaude ambiance

Dès l'ouverture de la salle des fêtes, le public, souvent des clients fidèles aux producteurs, étaient présents et heureux de pouvoir retrouver cette ambiance chaleureuse. D'ailleurs, le fait que la salle soit chauffée et que l'événement ne se déroule pas dehors, au froid, explique en partie son succès.

Parmi la trentaine de producteurs, il en était des nouveaux « heureux de rejoindre l'équipe ». Olivier Suc venu d'Arc-en-Barrois est de ceux-là en proposant sa gamme entière de pains, viennoiseries et pâtés. Il adhère totalement à la promotion des produits du terroir faite à travers ce festival puisque lui-même n'utilise que des produits locaux dans la confection de ses marchandises. Par exemple, les pâtés



Le Festival gastronomique de Villiers-le-Sec se poursuit encore ce dimanche 12 décembre.

sont élaborés avec la viande d'Adrien marinée à la Choue. Or, les deux producteurs étaient présents au festival.

Autre petit nouveau : Julian Royer pour le Gaec Miot et l'huile du Haut du Sec à Pierrefontaines. Il explique que la production est intégralement locale, du semis à la récolte mais aussi, par la suite, le stockage, le triage et le pressage des graines ainsi que la mise en bouteille. Toute la production est vendue en circuit court mais, en plus, les tourteaux issus des graines entrent dans l'alimentation des vaches. Le tout dans une logique d'agriculture de

conservation et raisonnée. Trois types d'huile sont extraites en première pression à froid : le colza, idéale en assaisonnement, le tournesol, parfaite pour la cuisson et la cameline pour l'assaisonnement, ses Oméga 3 et la cosmétique.

Synergie des producteurs

D'ailleurs, cette même cameline entre dans la confection des savons de Mareilles. Or, Estelle Dauphin, la productrice, est aussi l'une des nouveautés du festival. Durant ces deux jours, elle présente notamment sa dernière création : le savon au miel de Signéville grâce à un partenariat avec le Rucher

du Grand Jardin. Elle raconte avoir eu comme idée de base de confectionner un savon sans parfum puis, lui est venu l'idée d'apporter une légère odeur pour ne pas déstabiliser sa clientèle. Pour cela, elle utilise de la cire d'opercule souvent utilisée en cosmétique pour sa pureté. Estelle Dauphin parle d'un rapport « gagnant gagnant » avec le producteur de miel. Plus généralement, elle évoque la belle synergie entre les producteurs locaux haut-marnais et est très heureuse de rejoindre le GIE Richesses du terroir.

Frédéric Thévenin
f.thevenin@jhm.fr



18 Décembre
Noël des enfants



Des cérémonies religieuses empreintes de solennité



Le conte de Noël a été mimé par les enfants.

La veillée de Noël qui s'est déroulée, ce 24 décembre, en l'église de Villiers-le-Sec a connu une animation particulière.

La cérémonie a débuté par la lecture d'un conte de Noël mimé par un groupe d'enfants accompagnés de quelques adultes, lesquels ont fait preuve d'un grand sérieux dans l'interprétation du rôle

qui leur avait été respectivement attribué.

L'assemblée a été captivée par l'histoire de cette petite fille très pauvre mais au grand cœur qui a connu une aventure extraordinaire grâce au jeu des jeunes acteurs.

Pendant la cérémonie, les chants ont été accompagnés au piano et à la guitare par



Pour la messe de Noël, les chants ont été accompagnés par Christine à l'orgue et David au violon,

Jean-Marc, ce qui a apporté solennité et recueillement. Pour la messe du jour de Noël, célébrée à Montsaon, les chants ont été accompagnés par Christine à l'orgue

et David au violon, prestation qui a été particulièrement appréciée par l'assemblée, laquelle a ovationné les deux musiciens amateurs à la fin de la cérémonie.

Office religieux

La messe dominicale de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu dimanche 2 janvier, à 10 h 30, en l'église d'Euffigneix (Epiphanie).

La Haute-Marne se dépeuple

La Haute-Marne et ses 172 512 habitants

Les chiffres de l'Insee sont tombés ce mercredi 29 décembre. La population légale de la Haute-Marne correspondant à l'année 2019 est de 172 512 habitants. Entre 2013 et 2019, le département a perdu en moyenne 0,8 % de population par an. Le déclin le plus important du Grand Est.



La Ville perd 143 habitants et espère mieux ensuite

Selon les chiffres de l'Insee, sur un an, entre 2018 et 2019, Chaumont et Brotttes perdent 143 habitants pour atteindre 21 847 habitants. Pour les années à venir, l'espoir réside dans les effets post Covid et la suppression de la taxe d'habitation. Analyse des chiffres.

En attendant, peut-être, un effet post Covid, un exode urbain ou les premiers effets de l'agence d'attractivité qui sera créée en 2022 par le Conseil départemental, les derniers chiffres de l'Insee montrent que l'hémorragie démographique n'est pas encore stoppée en Haute-Marne (lire en page 3). Forcément, les chiffres concernent 2019, soit avant la crise sanitaire et tout ce qui en découlera.

Une année de répit

A Chaumont et Brotttes, après une année de répit qui avait permis de comptabiliser 45 habitants de plus en un an, l'Insee indique une population légale en 2019 de 21 847 personnes soit une baisse de 143 en un an. Fin 2018, 21 990 Chaumontais et Brotttais étaient comptabilisés.

En matière de variations, plutôt que de parler d'années en années, l'Insee préfère donner des tendances sur cinq ans et, cette année, sur 6 ans pour des raisons obscures liées au Covid qui ne s'était pourtant pas déclenché en 2019. Toujours à Chaumont, il s'avère qu'en 2013, la ville dénombrait 22 560 âmes et

donc 21 847 en 2019, soit une baisse de 0,5 % chaque année. En termes d'âmes, ce sont 713 personnes en moins en 6 ans soit 118 de moins par an.

Limiter la perte

Or, en 2008, Chaumont comptait 24 039 habitants soit 2 192 de plus que fin 2019. Elle a ainsi perdu 182 personnes par an durant 12 ans. « La fuite » étant aujourd'hui de 118 personnes, la ville aurait tendance à limiter la perte même si la tendance doit être confirmée.

Autre raison de relativiser les chiffres de Chaumont : la méthodologie de l'Insee. Ces chiffres de recensement (les bons comme les mauvais, le + 45 de l'an dernier ou le - 143 de cette année) sont basés sur un échantillon représentatif de la population et ils font, chaque année, l'objet de discussions. Ceux de 2017 qui annonçaient une perte de 422 habitants ont été contestés et sont encore dans toutes les mémoires.

Pour les villes de la taille de Chaumont, ces chiffres sont calculés à partir d'extrapolations et ils peuvent varier d'une année à l'autre selon les quartiers recensés et selon la promptitude des familles à



A Chaumont, les habitants sont proches de la ville et de ses attraits. Photo d'archives.

répondre aux questionnaires de l'Insee.

Frédéric Thévenin
f.thevenin@jhm.fr



Les communes voisines

Longtemps, il a été considéré que Chaumont se vidait au profit des communes voisines notamment dans le but, pour les ménages, de payer moins d'impôts locaux.

La suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages chaumontais dans un premier temps et bientôt pour tous justifie moins ce choix. En 2019, cette suppression de l'impôt ne faisait que commencer avec des effets non encore perceptibles. Il faudra attendre les chiffres du recensement 2021 pour en connaître la réelle portée.

En attendant, les communes voisines de Chaumont connaissent des fortunes diverses en matière de population légale en 2019. Avec

342 habitants, Versbiesles est la commune qui gagne le plus d'habitants en un an avec dix âmes supplémentaires. Laville-aux-Bois, avec 223 habitants, est tout juste derrière avec neuf nouvelles personnes. Brethenay en gagne quatre pour atteindre 379 habitants et Villiers-le-Sec un seul pour 714 habitants.

Chamarandes-Choignes compte désormais 1 042 habitants soit un de moins que l'an dernier. Condes en perd trois pour arriver à 298. Treix est à - 5 pour atteindre 221 âmes et Jonchery passe en-dessous des 1 000 habitants. En 2017, la commune dénombrait 1 014 habitants. En 2018, elle était à 1 005 et avec encore une perte de dix habitants, elle est désormais à 995.

